

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	5 (1959)
Heft:	3
Rubrik:	Consulat général Suisse à Lyon

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONSULAT GÉNÉRAL SUISSE A LYON



M. MANZ

Zuricais de naissance et d'origine, M. Manz a fait ses études à Zurich, à Nice, où il passe le baccalauréat, et à Lausanne. Le décès prématuré de son père, propriétaire d'un des grands hôtels de Nice, l'appelle, dès 1930, à la direction de l'affaire familiale.

Nommé directeur de l'Agence de Nice de l'Office National Suisse du Tourisme en 1935, il conserve cette fonction jusqu'en 1946, tout en exerçant, à partir de 1940, celle de Vice-Consul auprès du Consulat de Suisse à Nice. En cette qualité, il se voit confier, en 1942, l'organisation et la direction du service des intérêts étrangers. Une grave maladie du chef de poste lui fait assumer la responsabilité entière du Consulat en qualité de gérant, dès le début de 1943. L'ordre d'éloignement des côtes donné par les autorités occupantes à toutes les représentations officielles étrangères l'oblige à replier son poste à Grenoble, de juin 1943 à la Libération. Il est nommé Consul de carrière à Nice, au début de 1946. En collaboration avec les Présidents des Sociétés suisses, il crée la Maison Suisse de Nice, grâce à l'aide généreuse d'une compatriote reconnaissante envers le Consulat.

Nommé Consul à Trieste, en 1952, il y est témoin de la vive tension, des sérieux troubles et du laborieux règlement de la question de Trieste. Il prend une part active à l'aide que

les autorités et des institutions suisses apportent pour résoudre le dououreux problème posé par les milliers de réfugiés.

Nommé Consul général, il dirige depuis janvier 1956 le Consulat général de Lyon. Il est le doyen du Corps consulaire de cette ville depuis fin 1958.

★ ★ ★

La circonscription du Consulat général de Suisse à Lyon s'étend sur les 13 départements suivants : Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Cher, Creuse, Drôme, Isère, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Saône-et-Loire.

13.569 ressortissants suisses, dont 7.560 doubles nationaux, sont immatriculés auprès de ce poste. 4.121 Suisses habitent Lyon et sa banlieue. Ils sont : 611 à Grenoble, 255 à St-Etienne et 211 à Clermont-Ferrand.

De nombreuses Sociétés suisses déplacent leur activité dans l'arrondissement consulaire, notamment dans les départements de l'Ain, de l'Allier, de l'Isère, de la Loire, du Puy-de-Dôme, du Rhône et de la Saône-et-Loire. Citons la Colonie du Pays de Gex et sa Section de Tir, celles de Bellegarde et Oyonnax, la Société d'amitié franco-suisse de Vichy, 1^e Cercle Helvétique de Montluçon, l'Association Helvétique de Grenoble, l'Union Helvétique du Roannais, la Société amicale suisse de Saint-Etienne et ses environs, l'Union Helvétique de Clermont-Ferrand avec une Section de Tir et une autre Section à Thiers.

A Lyon, les Sociétés sont nombreuses avec des activités diverses, de sorte que chacun peut trouver un groupement conforme à ses goûts et aspirations. La plus ancienne, fondée en 1865, est la Société Suisse de Bienfaisance de Lyon, dont l'activité s'étend à toute la circonscription consulaire, sans empiéter cependant sur les régions où d'autres Sociétés Suisses assistent avec leurs propres moyens des compatriotes nécessiteux. La Section de Lyon de la Chambre de Commerce Suisse en France déploie également

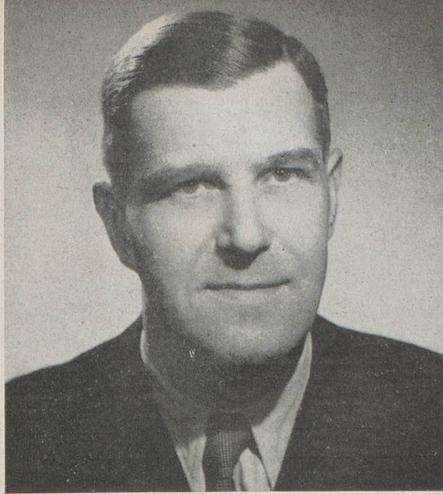
son activité sur toute l'étendue de la circonscription du Consulat général de Lyon et englobe celle du Consulat d'Annecy. A l'Union Helvétique de Lyon, qui groupe le plus grand nombre de sociétaires, se rattachent une Section de Gymnastique et le Jodler-Club « Alpe Bluemli ». Citons encore les « Tireurs Suisses de Lyon », la Pro Ticino et sa Chorale, le Groupement philatélique suisse. Les Anciens élèves de l'Ecole Polytechnique Fédérale et ceux du Technicum et de l'Ecole des Arts et Métiers de Genève sont pour leur compte groupés en Sociétés. Pour terminer l'énumération, il convient de relever la Société civile immobilière : « La Maison Suisse », fondée dans le but de construire des locaux permettant à la Colonie suisse de Lyon et environs de se réunir et de se retrouver dans l'ambiance du pays natal. Les pourparlers en cours et les récentes décisions d'une Assemblée générale de la Société permettent d'espérer que prochainement une solution adéquate sera trouvée à ce problème.

Les Présidents des Sociétés suisses de Lyon se réunissent périodiquement avec le Consul général pour se concerter sur les questions qui intéressent les Sociétés et la Colonie. Ils viennent de décider de faire paraître un bulletin d'information, qui sera sous peu servi gratuitement à chacun des membres de leurs Sociétés.

★ ★ ★

ARRONDISSEMENT CONSULAIRE DE PARIS

L'arrondissement consulaire de Paris compte plus de 30.000 administrés, dont la moitié environ possèdent la double nationalité ; il comprend les départements suivants : Aisne, Ardennes, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, Marne, Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, ainsi que la Guadeloupe, la Guyane française, la Martinique, les Etablissements français de l'Océanie, Saint-Pierre et Miquelon.



Albert KOETSCHET

Originaire de Delémont (Jura bernois), où il est né le 16 février 1900. Se destinait à l'enseignement, pour lequel ses études l'avaient préparé, lorsque l'Administration, après un stage qu'il effectua au Département Militaire fédéral, le mit à la disposition de notre représentation diplomatique et consulaire qui réorganisait ses services de chancellerie. La direction de ces derniers lui fut confiée dès le 1^{er} janvier 1934, date du départ pour Alger de son prédécesseur, M. J. Arber.

Durant la dernière guerre, demeuré au poste en qualité de Vice-Consul avec l'équipe réduite constituant le Consulat de Suisse à Paris — les services diplomatiques ayant été transférés au siège du Gouvernement français — il assuma sa tâche dans les conditions difficiles de l'époque.

Dès la fin des hostilités, à la réouverture de la mission diplomatique et consulaire à Paris, il fut chargé de la direction de la section consulaire et obtint peu après le titre de Consul. Sa nomination au grade de Consul de carrière date du 1^{er} janvier 1950.

Grade militaire : Capitaine d'infanterie, ayant commandé la compagnie de carabiniers 1/9.

★ ★ ★

Nous terminons la présentation de nos différents Consulats par les plus importants : Lyon et Paris. Nul doute que cette publication aura été d'un intérêt général, et qu'elle aura donné un aperçu de l'importance de la Colonie suisse de France.

LA REDACTION.

LA GALERIE SYNTHESE

66, Bd Raspail

Luc LATHION

... Certaines « Mosaïques de couleurs » magistralement orchestrées. Ce sont des œuvres tendues, denses, chargées d'émotion ; des toiles expressives et rayonnantes. Nous sommes en présence d'architectures vivantes brossées avec violence, aux rapports de couleurs et de valeurs des plus sonores. Aucune petitesse, aucune baisse de tension dans ces compositions dramatiques « enlevées » avec passion, avec rage. Les blocs chromatiques de ces différentes « mosaïques » ont une force, une cohésion exceptionnelles. Luc Lathion nous offre aussi quelques très beaux dessins, nerveux, expressifs, véritable sténogrammes de l'âme. Ce coloriste savant et passionné sait aussi le pouvoir du noir et du blanc ; les quelques « signes » qu'il nous montre nous révèlent un dessinateur qui possède l'esprit de synthèse et dont le graphisme est d'une singulière acuité...

A. KUENZI.

★ ★ ★

GALERIE DE L'INSTITUT

6, rue de Seine

René PARODI

Né à Genève en 1914, René Parodi passe la plus grande partie de sa vie en Suisse, où son père fut l'un des hauts fonctionnaires de la défunte Société des Nations. Il fait ses études d'architecte à Zurich, sort premier de l'Ecole Polytechnique.

Ce contact avec le monde germanique est pour René Parodi une source d'enrichissement — lui, pur Latin, dont le sang ne charrie d'autres chromosomes que français, italiens et espagnols. L'un de ses maîtres zuricois, grand spécialiste de l'art baroque, exerce sur lui une influence déterminante. Et c'est par cette voie imprévue que René Parodi

accède à la connaissance de la civilisation chinoise ancienne, qui le subjugue et qui n'a bientôt plus de secrets pour lui. Sa peinture en sera marquée durablement.

Familier des structures géométriquement construites et des équilibres mathématiciens, cet architecte réagit dans sa peinture par le goût des courbes dynamiques. Fuyant la sécheresse, il ouvre toutes grandes les vannes de la fantaisie. Chez lui, elle sourd sans cesse et n'arrête pas de se renouveler.

René Parodi a commencé de peindre à l'âge de quinze ans. A vingt ans, il se livrait à ses premières tentatives de style abstrait. Sans doute était-ce prématûr, car il ne les reprit — mais avec quelle réussite — qu'à l'âge de la maturité et de la maîtrise. Durant cette longue période, Parodi peint des œuvres mi-figuratives, mi-abstraites. Il fut rarement un figuratif intégral. L'on qualifie exactement son œuvre en disant qu'elle est celle d'un imaginaire, d'un symboliste et d'un mystique. Quelle que soit la formule adoptée, c'est toujours le subconscient qui, à travers elle, s'exprime, cherche l'incarnation. L'œuvre de Parodi est par essence tributaire du rêve. Ce peintre, amant de la couleur et de l'harmonie, est un rêveur éveillé.

Il me plaît que ce rêveur ait eu la sagesse d'attendre la quarantaine pour faire sa première exposition et qu'il n'y présente que ses œuvres les plus récentes, — celles qui correspondent à sa vision actuelle du monde et, dans son évolution personnelle, à l'abstrait retrouvé.

J.-J. CHAUMONT.

★ ★ ★

Notre compatriote :

Mique TAILLENS

exposera ses peintures du 6 au 19 avril, Galerie André WEIL,

26, Avenue Matignon.